

Fiche d'information - Présentation thématique

Engins tendance: la mobilité électrique est-elle dangereuse?

1. Présentation

Skateboards, trottinettes, monocycles électriques et autres engins électriques roulent quasiment tout seuls grâce à leur moteur, et ont ainsi le vent en poupe. Où sont-ils autorisés à circuler? Tous les engins électriques ne sont pas admis dans la circulation. En outre, bien que la conduite semble très facile, une chute est plus vite arrivée qu'on ne le pense. De nombreux engins à propulsion électrique sont rapides et nécessitent un bon sens de l'équilibre. Il est donc primordial de se protéger et de se rendre visible dans la circulation.

Les participants apprennent, à l'aide d'exemples, qui est autorisé à rouler avec ces différents engins et où.

Le matériel d'information et de démonstration complémentaire confère un cadre intéressant et informatif à la campagne ANP dans votre entreprise. La présentation thématique est associée à un concours portant sur ce sujet. Les prix mis en jeu sont apportés par le BPA.

Éléments complémentaires

- Différents engins tendance
- Fiches d'information sur la prévention des accidents

Veuillez prendre connaissance de nos recommandations concernant l'organisation.



2. Recommandations concernant l'organisation

Locaux

Salle de conférence ou de formation capable d'accueillir le matériel d'exposition ainsi que 15 à 20 personnes (chaises en formation concert).

Cet atelier ne peut être présenté que dans des locaux fermés. Une présentation à l'air libre n'est pas possible, sauf sous une tente fermée résistant aux intempéries (risque météo).

Espace requis pour le matériel d'exposition

16-20 m²

Déroulement

Les participants seront guidés par un(e) collaborateur/trice du BPA. L'idéal est de prévoir 60 minutes par groupe. Ainsi, il reste assez de temps pour les questions et informations individuelles.

Organisation des visites

Notre expérience a montré qu'il n'est ni judicieux ni dans l'intérêt de l'entreprise organisatrice de rendre la participation facultative et libre dans le temps. Elle devrait être obligatoire et avoir lieu pendant les heures de travail. Selon la capacité des locaux, le personnel doit être réparti en groupes de 20 à 30 personnes au maximum.

3. Liste de tarifs

Coûts (CHF)

	1 jour	2 jours	4 jours
	Entreprises	Entreprises	Entreprises
Tarif de base pour le transport (montage et démontage inclus)	450	450	450
Tarif pour la prise en charge par un animateur du BPA (par jour)	800	1600	3200
Total	1250	2050	3650

Non soumis à la TVA, modifications des conditions et prix réservées. Les écoles, des établissements de formation spéciaux comme les ateliers d'apprentissage, p. ex., de même que les institutions sociales obtiennent une réduction de 50% sur le tarif ci-dessus.

Vous trouverez l'offre globale de nos présentations thématiques sur presentations-thematiques.bpa.ch.

Contact

BPA
Raphael Burry, conseiller entreprises
Tél. +41 31 390 22 63
r.burry@bpa.ch